



SOMME TOUTE LOIRE

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 31 décembre 2012

Données disponibles au premier trimestre 2013

Les éléments à retenir :

Page 2 : L'emploi

- Taux d'emploi direct de TH en ETP pour 2010 (secteur privé) : 3,9% (+0,1 en un an)
- Taux d'emploi direct de TH au 1er janvier 2010 (secteur public) : 5,6%
- 27 905 offres d'emploi enregistrées sur l'année 2012 par Pôle emploi (baisse de -16,9% en un an contre -7,6% en région)

Page 6 : Le chômage

- Taux de chômage au 4ème trimestre 2012 : 10,4% (+1,0 point en un an ; +0,8 point en région)
- 55 320 demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) au 31 décembre 2012 (+10,1% en un an ; +10,0% en région)
- 1 395 personnes accompagnées par Cap emploi en 2012

Page 8 : Le maintien

- Nombre de maintiens réalisés en 2012 : 560

Le contexte départemental

L'analyse du contexte économique du département de la Loire se dissocie difficilement de la prise en compte, d'une part de l'existence d'un pôle d'activité économique urbain regroupant Lyon et Saint-Etienne, et d'autre part de la marque laissée par l'activité traditionnelle. Le département de la Loire longtemps caractérisé par l'activité du textile, de l'habillement et de la mode, dans le territoire roannais, ainsi que par la mécanique notamment en Loire-sud, se distingue de nos jours par son secteur agro-alimentaire (128 établissements ; 1er abattage de bovins en Rhône-Alpes). Les secteurs des technologies médicales, de l'optique, du numérique et du design sont également très bien positionnés sur le territoire.

Le département de la Loire, 3ème département le plus peuplé de Rhône-Alpes, présente, avec l'Ardèche, l'indice de vieillissement le plus élevé de la région. Il présente par ailleurs, au regard de sa population globale, un nombre important de bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Ainsi, sur 1000 personnes âgées entre 20 et 59 ans, 16,2 ont eu une RQTH en 2012.

Le taux de chômage du département (10,4%) reste cependant l'un des plus forts de la région après la Drôme et l'Ardèche. Les demandeurs d'emploi tous publics sont plus jeunes, moins qualifiés et moins diplômés que ceux de l'ensemble rhônalpin. Ces deux dernières caractéristiques se retrouvent aussi parmi le public inscrit à Cap emploi.

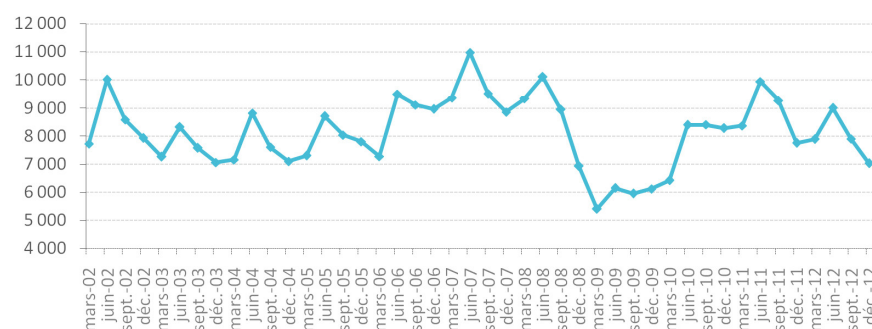
L'emploi

● L'emploi salarié privé

Dans la Loire, les missions d'intérim en cours ont moins régressé qu'en région sur l'année 2012 : la baisse a été de 9,3% sur le département contre 11,7% en Rhône-Alpes.

L'intérim : Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans la Loire (base 100 : mars 2002)



Source : Pôle emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois.

Les établissements

La répartition par secteurs économiques des établissements ligériens montre leur grand nombre dans l'agriculture, mais aussi dans l'industrie. En effet, 13,7% d'entre eux relèvent du secteur agricole pour seulement 10,6% sur la région et 9,0% du secteur industriel contre 7,6% en Rhône-Alpes. Inversement, une part moindre des établissements de la Loire est tournée vers les commerces et services (65,8% contre 70,1% en Rhône-Alpes).

Tableau 2 : Les établissements assujettis en 2010 par secteur d'activité dans la Loire

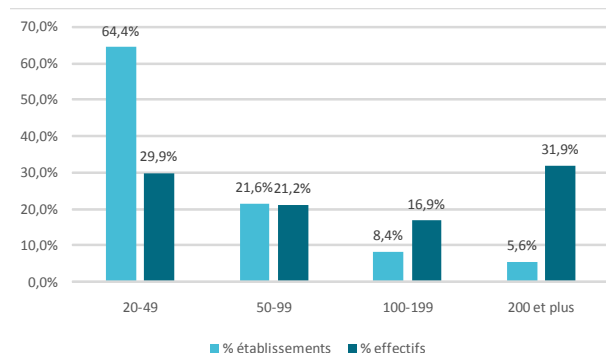
	Nb étab	%	Evol 2009-2010
Industrie	467	37,9%	-1,3%
Construction	126	10,2%	-1,6%
Tertiaire	638	51,7%	1,6%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Sur l'ensemble des 1 233 établissements assujettis du département, qui, par l'effet de seuil des plus de 20 salariés représente peu le monde agricole, on retrouve cette prédominance des établissements industriels (37,9% contre 28,2% en région).

La répartition, par taille d'établissement, des effectifs d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé dans la Loire ne montre aucune dissemblance avec celle de la région.

Graphique 3 : Les établissements assujettis en 2010 par taille, dans la Loire



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

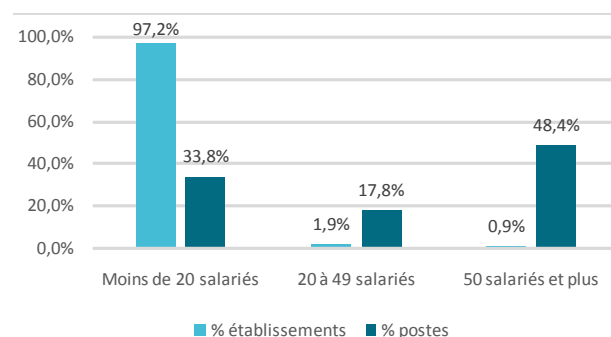
Tableau 1 : Les établissements privés par secteur d'activité dans la Loire

	Nb Etab	%
Agriculture	7 173	13,7%
Industrie	4 711	9,0%
Construction	6 028	11,5%
Commerces et Services	34 518	65,8%
<i>dont Commerces</i>	10 803	20,6%
Total	52 430	100,0%

Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés (depuis 3 ans ou plus dans le privé) est assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif salarié (effectif en équivalent temps plein au 31 décembre dans le privé et effectif total rémunéré au 1er janvier dans le privé)

Graphique 2 : Les établissements du secteur privé par taille dans la Loire au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

La distribution des établissements assujettis selon leur taille montrent une plus forte présence d'établissements de 20 à 49 salariés dans la Loire qu'en région (64,4% contre 61,4%), et par symétrie une plus faible proportion d'établissements assujettis de très grande taille (5,6% contre 7,1% en région).

Les salariés

Les 192,8 milliers de salariés privés du département de la Loire, soit 10,3% de l'ensemble de la région, sont pour 25,3% d'entre eux dans l'industrie alors que cette part n'est que de 22,0% en Rhône-Alpes. Les effectifs salariés du secteur de la construction ont davantage régressé dans la Loire en un an que ceux de Rhône-Alpes (-1,3% ; -0,4% en région).

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme «travailleur handicapé» renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Tableau 4 : Les bénéficiaires employés selon le secteur d'activité des établissements assujettis du privé dans la Loire en 2010

	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
Industrie	1 808	40,1%	1,9%
Construction	275	6,1%	7,8%
Tertiaire	2 423	53,8%	6,8%
Total (y.c. Agr.)	4 507	100%	4,8%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Tableau 5 : Les bénéficiaires employés selon la taille des établissements assujettis du privé dans la Loire en 2010

Taille	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
20-49	1 265	28,1%	7,0%
50-99	1 032	22,9%	7,4%
100-199	783	17,4%	3,7%
200 et plus	1 427	31,7%	1,8%
Total	4 507	100%	4,8%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les taux d'emploi

Le taux d'emploi à atteindre de la Loire est de 5,3%. Le taux d'emploi effectivement réalisé sur l'année 2010 dans le département est le plus fort de ceux observés dans la région : 3,9% (variations sur les départements de 2,6% à 3,9%, avec une moyenne régionale à 3,0%). La hausse de ce taux a pourtant été légère (+0,1 point) et le nombre d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés employés directement a peu progressé en un an sur le département (3,4% contre 8,4% en région).

Taux d'emploi à atteindre : Rapport du nombre de bénéficiaires ayant dû être employés à l'effectif d'assujettissement. Il est, par le jeu des arrondis dans le calcul du nombre de personnes devant être employées, inférieur à 6%.

Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés rapporté à l'effectif d'assujettissement (en ETP).

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 3 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la Loire au 3ème trimestre 2012

	%	Eff. (milliers)	Evol. 1 an
Industrie	25,3%	48,7	-0,5%
Construction	9,0%	17,3	-1,3%
Commerce	15,9%	30,6	0,1%
Services (hors intérim et H.C.R.)	42,4%	81,7	0,7%

Source : ACOSS_URSSAF Rhône-Alpes, données CVS
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 *HCR : Hôtels, Cafés, Restaurants

Cette prédominance de l'industrie dans l'emploi salarié ligérien se retrouve parmi les bénéficiaires de l'obligation d'emploi qui, en 2010, étaient à 40,1% dans l'industrie dans le département, soit 3,8 points de plus qu'en Rhône-Alpes (36,3%). On constate par ailleurs une évolution faible de l'effectif total de bénéficiaires (+4,8% soit la plus faible hausse départementale de la région, dont l'ensemble a augmenté de 10,1%).

On retrouve l'importance des établissements assujettis de 20 à 49 salariés dans le volume correspondant des bénéficiaires ; ceux-ci sont, pour 28,1% d'entre eux employés dans un établissement de cette taille dans la Loire, alors que sur le territoire total rhônalpin, cette part n'est que de 23,8%.

La Loire est le département rhônalpin où les bénéficiaires de plus de 50 ans sont les plus représentés (41,2%, contre 39,5% en Rhône-Alpes) ainsi que ceux à temps partiel (29,4% pour 26,8% en région) et également ceux dont l'ancienneté est supérieure à un an (84,1% ; 81,5% en moyenne rhônalpine).

Tableau 6 : Les caractéristiques des bénéficiaires employés dans les établissements privés assujettis de la Loire

		Evol./2009
Nombre de bénéficiaires employés	4 507	4,8%
Sexe	Hommes	64,3%
	Femmes	35,7%
Age	Moins de 25 ans	2,5%
	25 à 50 ans	56,3%
	Plus de 50 ans	41,2%
Reconnaissance retenue	RQTH	66,9%
	Rente accident du travail	15,1%
Autres (AAH, carte et pension invalidité, mutilé de guerre et pompier volontaire)		18,0%
		3,1%
Nature du contrat	CDI	88,3%
	CDD et intérim	11,7%
Durée du temps de travail	Temps plein	70,6%
	Temps partiel	29,4%
Ancienneté dans l'établissement	Moins d'un an	10,1%
	Un an	5,7%
	Plus d'un an	84,1%
Bénéficiaires ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap (y compris RQTH C)	1,0%	27,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

La réponse des établissements privés à l'obligation d'emploi

89,5% des établissements ont répondu à leur obligation sans passer par un accord spécifique (89,0% en Rhône-Alpes). Parmi ceux-ci, une forte proportion (85,3% contre 77,9% en Rhône-Alpes) ont employé directement des travailleurs handicapés. La Loire est le département où les établissements font le moins appel à la contribution pour répondre à leur obligation d'emploi, que ce soit en complément de l'emploi direct ou en participation financière uniquement.

Tableau 7 : La réponse à l'obligation d'emploi des établissements privés assujettis sans accord spécifique, dans la Loire

	%	Evol./2009
Emploi direct de travailleurs handicapés	85,3%	0,6%
Emploi de travailleurs handicapés seulement	43,9%	5,7%
Emploi de travailleurs handicapés + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	18,5%	-1,4%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution	11,3%	-13,2%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	11,6%	1,6%
Aucun emploi direct de travailleur handicapé	14,7%	-1,2%
Contribution + sous-traitance et/ou accueil de stagiaires	10,0%	3,8%
Contribution financière seulement (EQZ*)	4,7%	-10,3%
Total	100,0%	0,4%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction 27/11/2012

* EQZ : Établissement à Quota Zéro

● L'emploi salarié public

Les établissements publics

Les établissements publics de la Loire comportent davantage d'établissements de 50 salariés et plus que la région Rhône-Alpes (4,2% contre 3% en région), mais ce constat ne se répercute pas sur les effectifs salariés correspondants.

La répartition par taille des établissements assujettis de la Loire n'affiche pas de caractéristiques particulières par rapport à l'ensemble régional.

Tableau 8 : Les établissements publics assujettis, par taille dans la Loire

Taille	Nombre établissements	%
20 à 49 salariés	45	34,1%
50 salariés et plus	87	65,9%
Total	132	100,0%

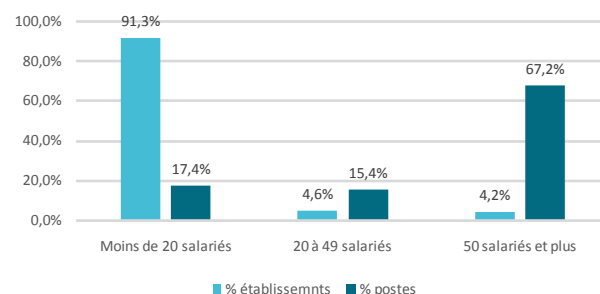
Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

Tableau 9 : Les effectifs physiques selon la fonction publique au 31 décembre 2010 dans la Loire

Type de Fonction Publique (FP)	Nombre agents	%
FP d'Etat	17 538	34,3%
FP Territoriale	16 760	32,7%
FP Hospitalière	16 890	33,0%
Total	51 188	100,0%

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFF, département des études et des statistiques. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger). FPE : y compris EPA nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris EPA locaux. Y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

Graphique 4 : Les établissements du secteur public selon leur taille dans la Loire au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

La fonction publique hospitalière occupe 33,0% des salariés de la fonction publique ligérienne (23,8% en Rhône-Alpes), ce qui se retrouve parmi les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (48,4% dans la fonction hospitalière ligérienne, et 35,8% dans la rhônalpine).

Tableau 10 : Les bénéficiaires par type de fonction publique, dans la Loire

Fonction	Nb bénéficiaires	%
FP d'Etat	198	11,1%
FP Territoriale	721	40,5%
FP Hospitalière	863	48,4%
Total	1 782	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

41,9% des établissements assujettis ont recours à de la sous-traitance pour remplir leur obligation, ce qui est peu par rapport à l'ensemble régional où ils sont 51,6%.

Parmi les 129 les établissements qui ont eu recours à la sous-traitance, la moitié (51,9%) relèvent de la fonction publique territoriale alors que cette même fonction y a recours dans 69,3% des cas sur l'ensemble de la région.

Les établissements ligériens publics à n'employer aucun travailleur handicapé sont en proportion remarquablement faible : 7,0%, contre une part de 16,7% en Rhône-Alpes.

En conséquence, le taux d'emploi résultant de l'emploi direct de bénéficiaires par les établissements est de 5,6% (4,8% en région). Le taux d'emploi légal issu de l'ensemble des mises en œuvre pour répondre à l'obligation est quant à lui de 5,7% (5,0% en Rhône-Alpes).

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans la fonction publique ligérienne sont à forte dominante masculine (87,9% contre 73,0% en Rhône-Alpes). Par ailleurs et en lien avec la structure de la population, ils sont sensiblement plus âgés que l'ensemble régional des bénéficiaires : seulement 14,3% sont âgés de 26 à 40 ans pour 20,3% du même âge en région.

Taux d'emploi direct : Rapport du nombre de bénéficiaires à l'effectif total rémunéré (ETR)

Taux d'emploi légal : Rapport de la somme du nombre de bénéficiaires et des équivalents bénéficiaires (ou « unités déductibles ») à l'effectif total rémunéré.

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

***Établissements identifiés** : ceux recensés par le FIPHFP et ceux (services déconcentrés) ayant répondu à l'enquête de l'observatoire du CRDI et/ou ayant complètement renseigné leur questionnaire.

Tableau 11 : Sexe et âge des bénéficiaires du secteur public dans la Loire

Sexe	%	Classe d'âge	%
Hommes	87,9%	Jusqu'à 25 ans	0,0%
		26 à 40 ans	14,3%
Femmes	12,1%	41 à 55 ans	70,0%
		56 ans et plus	15,7%
		100%	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI (établissements renseignés), données déclaration pour 2010

● L'offre d'emploi

Le nombre des offres d'emploi dans la Loire, qui représente 8% de l'ensemble des offres rhônalpines, a très fortement diminué en un an (-16,9% ; -7,6% en Rhône-Alpes). Cette baisse est notamment due à l'emploi occasionnel (-27,3%), mais surtout, du fait de leur importance numérique, à la diminution des offres d'emploi temporaires (-18,3%).

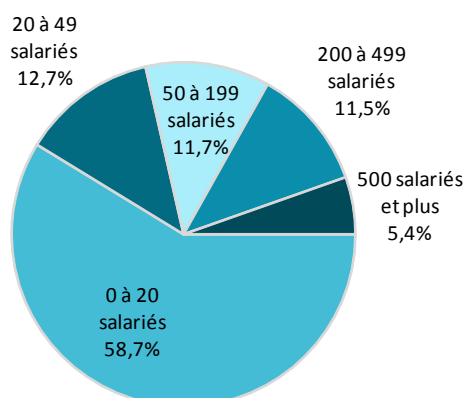
Les offres émanent moins souvent de petits établissements de moins de 20 salariés (à 58,7%) qu'en région (64,6%). Ce sont les grandes structures de 200 à 499 salariés qui, en proportion, apportent un nombre supérieur.

Tableau 12 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi dans la Loire durant l'année 2012

	Nombre offres	%	Evol. 1 an
Emploi durable	12 165	43,6%	-8,3%
Emploi temporaire	13 393	48,0%	-18,3%
Emploi occasionnel	1 860	6,7%	-27,3%
Total	27 905	100,0%	-16,9%

Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Graphique 5 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans la Loire durant l'année 2012



Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

L'enquête « Besoin en Main d'œuvre » montre, que les projets de recrutement pour l'année 2013, qui dépassent les 14 000, émaneraient surtout du secteur des services à la personne (environ 17 % des cas). Les établissements de très grande taille (200 salariés et plus) sont plus souvent porteurs de ces projets qu'en région (pour 12,9% d'entre eux contre 10,4% en région), mais surtout les petites structures de 1 à 4 salariés qui participent fortement à cette offre (dans 21,7% des cas ; 20,4% en Rhône-Alpes).

L'enquête Besoin en Main d'Œuvre de Pôle emploi mesure les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir. Pour cette enquête, 166 757 établissements ont été interrogés.

Définitions : Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois. Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois. Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

Le chômage

Avis de non-publication :

Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la Direction Générale de Pôle emploi est en cours.

Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

● L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Depuis la fin de l'année 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (toutes catégories confondues) dans le département de la Loire a augmenté de 7,8% (8,3% en Rhône-Alpes). Les 55 320 demandeurs d'emplois enregistrés en catégorie A, B et C représentent 12,8% de l'ensemble de la demande régionale de catégorie A, B et C. Le taux de chômage est de 10,4% au quatrième trimestre 2012, donc plus fort qu'en région où il s'établit à 9,2%.

Tableau 13 : Les demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans la Loire au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Catégorie A	36 303	58,0%	12,2%
Catégorie B	7 876	12,6%	10,4%
Catégorie C	11 141	17,8%	3,8%
Catégorie D	3 082	4,9%	6,1%
Catégorie E	4 188	6,7%	-15,0%
Total	62 590	100%	7,8%

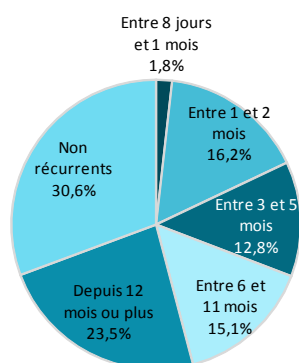
Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012

● Les entrées et les sorties du chômage

Dans la Loire, l'évolution du nombre d'entrées au chômage durant le deuxième semestre est la même qu'en Rhône-Alpes (-1,1%). Ce sont 38 479 personnes qui se sont inscrites à Pôle emploi au deuxième semestre 2012, dont 69,4% pour lesquelles ce n'était pas la première fois (69,1% en Rhône-Alpes).

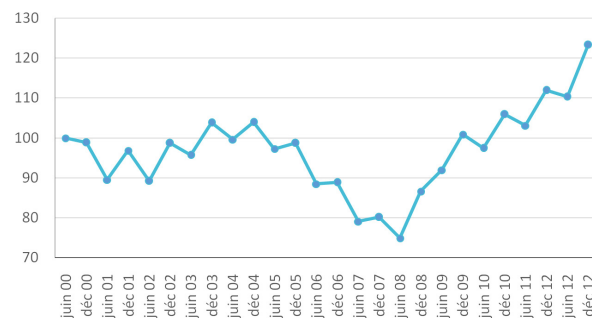
*Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 7 : Récurrence du chômage - Les entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, dans la Loire au deuxième semestre 2012



Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Graphique 6 : Évolutions trimestrielles de la demande d'emploi dans la Loire (catégories A, B et C) (base 100 juin 2000)



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM

Précaution de lecture : Les tendances observées sur ce graphique ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions semestre par semestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

Tableau 14 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans la Loire au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Total licenciements	3 070	8,4%	-2,3%
<i>Licenciements économiques</i>	<i>789</i>	<i>2,2%</i>	<i>-2,2%</i>
<i>Autres licenciements</i>	<i>2 281</i>	<i>6,3%</i>	<i>-2,3%</i>
Rupture conventionnelle de contrat	1 525	4,2%	2,0%
Démission	972	2,7%	-10,0%
Fin de contrat	10 994	30,1%	-1,6%
Fin de mission d'intérim	2 544	7,0%	-3,2%
Première entrée	2 268	6,2%	4,3%
Reprise d'activité	2 775	7,6%	3,4%
Autres	12 331	33,8%	-1,5%
Total	36 479	100%	-1,1%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012

Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Parmi les sorties de Pôle emploi, on remarque dans la Loire au deuxième semestre 2012, une plus forte proportion de sorties pour entrée en stage qu'au niveau régional (10,1% contre 7,1% en Rhône-Alpes). Par contre, seulement 19,5% des cas sont pour des reprises d'emploi (24,8% en Rhône-Alpes), ce qui constitue une baisse sur un an de 15,4% (-8,2% en Rhône-Alpes).

Tableau 15 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans la Loire au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Reprise d'emploi	5 961	19,5%	-15,4%
Entrée en stage	3 098	10,1%	18,9%
Total arrêts de recherche	2 560	8,4%	-17,5%
<i>Arrêt maladie</i>	1 489	4,9%	-10,4%
<i>Autres arrêts</i>	1 070	3,5%	-16,3%
Changement d'agence	876	2,9%	4,7%
Absence au contrôle	13 474	44,1%	3,6%
Radiation	2 401	7,9%	-10,7%
Autres cas	2 200	7,2%	-23,7%
Total	30 570	100%	-5,0%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Tableau 16 : Les demandeurs inscrits dans les agences locales de Pôle-emploi dans la Loire au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Roanne	6 754	12,2%	12,7%
Saint Etienne Bellevue	6 246	11,3%	6,0%
Montbrison	5 972	10,8%	11,0%
Saint Etienne Terrasse	5 064	9,2%	9,7%
Saint Chamond	4 941	8,9%	9,9%
Andrézieux Bouthéon	4 785	8,6%	12,6%
Saint Etienne Clapier	4 750	8,6%	7,5%
Firminy	4 513	8,2%	14,8%
Saint Etienne Châteaureux	4 369	7,9%	6,5%
Riorges	4 342	7,8%	9,5%
Rive de Gier	3 196	5,8%	13,4%
Annonay	381	0,7%	7,6%
Total	55 320	100%	10,1%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Douze agences de Pôle emploi se partagent la gestion des demandeurs d'emploi sur le territoire ligérien, celle d'Annonay ne représentant que 0,7% des effectifs en attente au 31 décembre 2012. A cette date, les 55 320 demandeurs sont 10,1% de plus qu'un an auparavant, mais cette hausse est moins importante sur les agences de Saint-Etienne, qui ont vu ce nombre augmenter de moins de 8%.

● Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

On remarque que les demandeurs d'emploi du département de la Loire sont un peu plus jeunes et moins qualifiés que l'ensemble rhônalpin : 18,0% ont moins de 25 ans (16,0% en région) et 66,2% sont qualifiés (70,6% en Rhône-Alpes). Ils sont également moins diplômés ; seuls 38,8% ont le niveau du Bac ou plus, contre 45,6% en région. Leur inscription au chômage est plus ancienne (20,5% depuis plus de 2 ans) que l'ensemble des demandeurs rhônalpins (16,8%).

Précision : sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien ou de cadre.

Les demandeurs d'emploi accompagnés par le réseau Cap emploi sont plus souvent des hommes (à 57,6% ; 54,1% en Rhône-Alpes). Ils sont plus âgés dans la Loire que leurs semblables rhônalpins (34,1% ont plus de 50 ans pour 32,7% en région). Ceux détenteurs d'un diplôme de niveau CAP, BEP sont fortement représentés (57,6% d'entre eux, contre 46,9% en région).

Tableau 17 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans la Loire au 31 décembre 2012

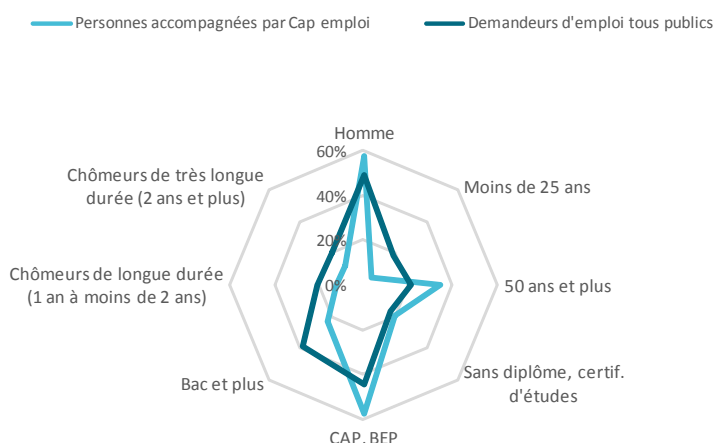
	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	27 051	48,9%	9,3%
Femme	28 269	51,1%	10,9%
Moins de 25 ans	11 294	18,0%	26,5%
De 25 à 49 ans	38 339	61,2%	23,2%
50 ans et plus	13 017	20,8%	27,9%
Non qualifié	18 681	33,8%	9,2%
Qualifié	36 597	66,2%	11,1%
Sans diplôme, certif. d'études	9 315	16,8%	7,6%
CAP, BEP	24 547	44,4%	8,9%
Bac et plus	21 451	38,8%	13,0%
Moins de 6 mois de chômage	22 473	40,6%	4,8%
6 mois à moins de 12 mois	10 036	18,1%	10,5%
1 an à moins de 2 ans	11 471	20,7%	12,5%
2 ans et plus	11 340	20,5%	19,1%
Total	55 320	100%	10,1%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Tableau 18 : Principales caractéristiques des personnes accompagnées par le réseau Cap emploi en 2012 dans la Loire

	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	803	57,6%	-1,5%
Femme	592	42,4%	2,2%
Moins de 25 ans	69	4,9%	-28,5%
De 25 à 49 ans	850	60,9%	0,6%
50 ans et plus	476	34,1%	4,4%
Sans diplôme, certif. d'études	266	19,4%	-10,7%
CAP, BEP	791	57,6%	-3,3%
Bac et plus	316	23,0%	25,4%
En emploi	37	2,7%	
Inscrite à Pôle emploi depuis:			
moins de 6 mois	768	58,6%	7,3%
6 mois à moins de 12 mois	230	17,5%	-3,4%
1 an à moins de 2 ans	158	12,1%	4,6%
2 ans et plus	155	11,8%	-9,4%
Total	1 395	100%	0,1%

Source : Cap emploi de Savoie, Bilans d'activité 2012.

Graphique 8 : Comparaison des caractéristiques entre le public accompagné par Cap emploi et les demandeurs d'emploi tous publics dans la Loire

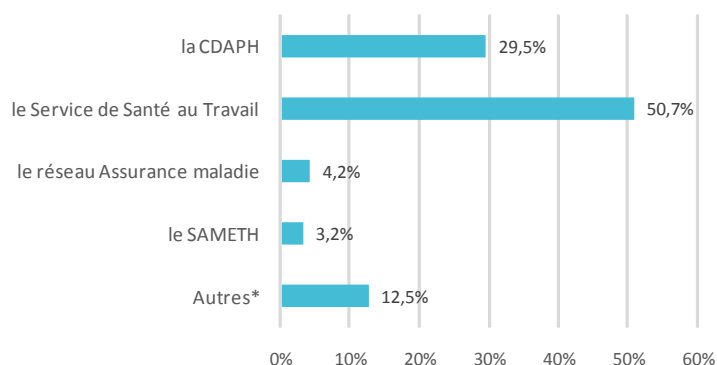
Sources : Rapport d'activité du Cap emploi de Loire, Bilan d'activité 2012. Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 31/12/2012. Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Le dispositif de maintien dans l'emploi

• Les signalements enregistrés en 2012 par la coordination départementale

En 2012, le nombre de signalements enregistrés par la coordination départementale de la Loire s'élève à 1 300, soit 14% de moins qu'en 2011. Cependant ce nombre reste volumineux dans l'ensemble des signalements en Rhône-Alpes (15,1%). Parmi ces signalements, une très grosse part a été prise en charge (88%) ne laissant que peu de dossiers en attente (6,1%) ou sans suite (5,9%) (signalements ne relevant pas du dispositif : fonction publique, procédure de licenciement engagée, état médical non stabilisé...).

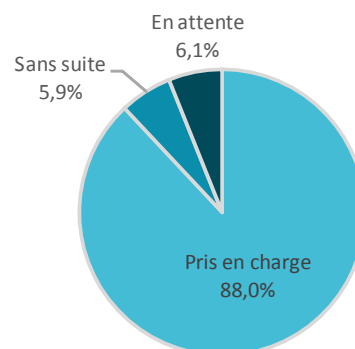
Graphique 10 : Les origines des signalements dans la Loire



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

*MSA, Réseau Patronal, Cap emploi, Syndicats des salariés, Inspecteurs du travail, autres médecins, CHSCT, employeurs, salariés concernés, services sociaux hors CARSAT, association de personnes handicapées, indépendants et libéraux.

Graphique 9 : Les suites données aux signalements enregistrés par la coordination départementale de la Loire



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

La Loire est, avec la Haute-Savoie, le département où le service de Santé au Travail prend une place prépondérante dans l'origine des signalements (50,7%). Le SAMETH quant à lui n'est que pour 3,2% à l'origine des signalements (contre 10,6% au niveau régional).

• Les cas traités et clos en 2012

Les cas traités et clos dans la Loire représentent 20% de ceux de la région, mais 45,8% ont abouti sur un maintien contre 55,8% en Rhône-Alpes et 37% se sont soldés par un licenciement pour inaptitude contre seulement 22,2% au niveau régional. La Loire regroupe à elle seule un tiers des licenciements pour inaptitude comptabilisés par le dispositif maintien de la région. Néanmoins, 95% des personnes licenciées ont pu bénéficier d'un relais pour reclassement externe (contre 89% au niveau régional).

Tableau 19 : Les cas traités et clos, dans la Loire

	Nombre	%	Evol. 1 an
Nombre de cas traités et clos	1 222	100%	12,8%
dont maintiens réalisés	560	45,8%	1,1%
dont licenciements pour inaptitude	452	37,0%	38,2%
dont autres motifs de rupture de contrats *	51	4,2%	21,4%
dont autres motifs **	159	13,0%	-0,6%

Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

* Licenciements pour motif économique, rupture conventionnelle, faute, ...

** retour en soins, entrée en formation longue ou abandon par le salarié du processus de maintien.

• Les caractéristiques des salariés et des employeurs parmi les dossiers ouverts en 2012

Nombre de dossiers ouverts : 1 230	
Les personnes	Les employeurs
42% de femmes	33% d'employeurs de moins de 20 salariés
45% de personnes âgées de 44 à 55 ans	26% d'employeurs de plus de 100 salariés
64% ayant déjà une reconnaissance CDA	51% d'employeurs du secteur tertiaire
50% ayant une maladie autre que professionnelle	
87% ayant un handicap moteur (principalement)	
74% ayant le niveau CAP, BEP	

A noter les fortes proportions : 64% ont déjà une reconnaissance CDA, 87% ont pour handicap principal un handicap moteur et 74% ont le niveau CAP, BEP, contre respectivement 50%, 72% et 56% en Rhône-Alpes.

Cette publication « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été élaborée par l'équipe de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Réalisation : Brigitte CAYLA, chargée d'études statistiques.

Coordination : Claire PUTOUD, responsable de l'Observatoire.

Date de mise en ligne : juillet 2013.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'informations...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n° 20, janvier 2013 - « Toujours pas d'élan ». Synthèse conjoncturelle du troisième trimestre 2012.

Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2013

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de la Loire, édition 2012-2013, sur www.roanne.cci.fr et www.saint-etienne.cci.fr

Agence du développement économique de la Loire (ADEL 42)

Page « Entreprises et compétitivité » sur www.adel42.com

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI - Déclarations 2011, effectifs au 1er janvier 2010.

Nous vous invitons également à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique « Publications périodiques » de l'Observatoire ; vous y trouverez :

- Le « Tableau de bord 2013 – Statistiques et indicateurs du handicap et de l'insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Le « Rapport annuel 2012 – Handicap et insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Les fiches synthétiques « Portraits territoriaux » à l'échelon de la région, des 8 départements et des 27 ZTEF :
 - Sur la réponse à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)
 - Sur la Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DETH) et du tout public.
- Les « chiffres clés » Rhône-Alpes et départementaux
- Nos études thématiques

www.handiplace.org



CRDI - Centre Ressources Directh Idee
35, rue Georges Bonnet
26000 Valence
Tél. : 04 75 56 80 90



Email : observatoire@handiplace.org